

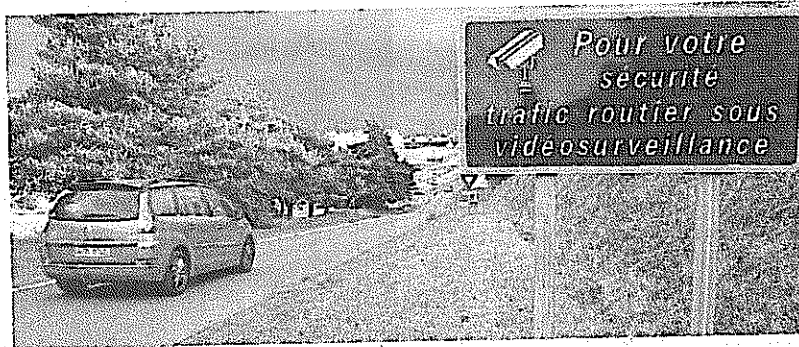


DAJ / Centre de documentation

Aire géographique : France  Bretagne  Côtes d'Armor  Saint-Brieuc

**La voie express sous vidéosurveillance**

Des caméras sont installées sur la RN12 entre Plérin et Yffiniac.  
Objectif : intervenir plus vite en cas d'accident.



**L'initiative**

« Pas de panique ! Il ne s'agit pas d'une mesure visant à verbaliser les automobilistes, mais d'un dispositif préventif pour déclencher plus rapidement des secours en cas d'accident et informer de l'état du trafic », assure Nicolas Chebassier de la direction interdépartementale des routes de l'Ouest (Diro).

C'est donc uniquement pour une raison de sécurité que les services de l'État sont actuellement en train d'installer des caméras de vidéosurveillance, perchées sur des mâts de 12 m de haut, le long de la RN12, entre Plérin et Yffiniac.

**800 000 € d'installations**

Ces sept caméras, orientables à 360 degrés, permettront de visualiser la voie express dans les deux sens, à partir du mois de janvier. Cette portion de voie express, qui traverse Saint-Brieuc, est fréquentée, en moyenne, par 65 000 véhicules chaque jour.

Quatre caméras ont déjà été mises en place au niveau des échangeurs

de Chaptal (Saint-Brieuc), du Carrefour de Langueux, du Leclerc de Plérin et des Rosaires. Trois autres caméras seront prochainement installées à Ginglin (Saint-Brieuc), Tréguieux et Yffiniac.

Les images filmées seront transmises au centre d'information et de gestion du trafic de Plérin. Sur place, six opérateurs surveilleront le trafic quotidiennement, de 6 h à 20 h. La nuit, les images seront visionnées au siège de la Diro, à Rennes.

Un dispositif identique existe à Rennes et Nantes. Celui de Saint-Brieuc vient en complément de huit stations de comptage déjà utilisées pour veiller sur la fluidité du trafic de la RN12. Un panneau à message variable sera également installé à hauteur d'Yffiniac pour informer les automobilistes des conditions de circulation. Trois autres panneaux identiques seront placés entre Pernel et Saint-Brieuc. Au total, l'ensemble de ces équipements coûtera 800 000 €.

Bruno ALVAREZ.